



METTONS FIN À L'ISLAMOPHOBIE: ENSEMBLE.

**Durant cette élection,
demandons à nos
dirigeants de rendre
des comptes.**

VOTEZ LE 3 OCTOBRE

nccm.ca/electionsqc

DEMANDEZ À VOTRE CANDIDAT.E:



Q1 Allez-vous travailler pour abroger la Loi sur la laïcité de l'État (Loi 21) ?

La CNMC recommande au gouvernement du Québec d'abroger immédiatement la Loi sur la laïcité de l'État et de reconnaître qu'elle cible injustement les groupes religieux minoritaires.

Q3 Que ferez-vous afin d'assurer la sécurité de toutes les Québécoises et tous les Québécois ?

Le CNMC recommande la mise en œuvre d'un programme d'infrastructure de sécurité pour les collectivités à risque, ainsi qu'une unité responsable en matière de crimes haineux dans les services de police. De plus, nous recommandons la désignation des lieux de culte comme « zones protégées » où les groupes d'extrême droite auront l'interdiction d'organiser des rassemblements et autres actes d'intimidation.

Pour en savoir plus sur ces enjeux et questions, visitez www.nccm.ca/electionsq

Q2 Que ferez-vous face à l'existence d'une rhétorique islamophobe durant les campagnes électorales ?

Le CNMC recommande l'adoption d'un code de conduite qui préviendrait l'usage de discours haineux pendant la période électorale afin de protéger le processus démocratique.

Q4 Quelles mesures allez-vous prendre pour lutter contre le racisme systémique dans la province ?

Le CNMC recommande la reconnaissance immédiate du racisme systémique dans la province, l'embauche d'un plus grand nombre de minorités visibles dans la fonction publique et la dénonciation des préjugés systémiques en matière d'immigration.

